

Assemblée générale Comité départemental d'Indre-et-Loire de la FFCT le 20 octobre 2018 à la maison des sports à Parçay-Meslay

Membres du comité départemental présents :

Président : Didier Demeulant, vice-présidents : Jean-Pierre Le Bras et Marie-José Duboël,
secrétaire : Joseph Poirier, trésorier : Jean-François Froger, trésorier adjoint : André Floch,
Membre : Marie-Claude Bouguignon
Président de commission : Sébastien Trémillon (VTT)
Absents excusés : Valérie Foucher, Jean-Marc Jasnin,

Sont absents les clubs de : Loches – Château-Renault – Nouzilly – Crotelles - Cerelles.

Didier Demeulant souhaite à tous la bienvenue et salue la présence dans la salle de :

Mr Jean-Marie Rameau représentant le président du CDOS
Mr Daniel Prieur, représentant le CoReg du Centre Val de Loire.
Mr Jean-Marie Berthin président du CoDep Loire et Cher.
Mr Philippe Le Goff représentant le Comité Départemental de randonnée pédestre.
Mr Gérard Guillet ancien président et trésorier du CoReg.
Mr François Tartarin ancien président
Mr Gérard Birelli Vice-Président du club des Cents Cols

Ont été invités mais absents

Mr Claude Taligault, président d'honneur du comité départemental, excusé.
Mr le préfet d'Indre-et-Loire, excusé
Monsieur le Maire de Tours, excusé
Monsieur le Maire de Parçay-Meslay, excusé
Mr le directeur de la cohésion sociale, excusé
Mr Paumier, président du conseil départemental, excusé
Mr Dateu, vice-président du conseil départemental, chargée des sports,, excusé
Mme Martine Cano, présidente de la FFCT, excusée
Mr Claude Rouzier, président de la ligue du Centre, excusé
Mr Roland Chevy, président du CoDep de l'Indre, excusé
Mr Benoit Grosjean, président du CoDep du Loiret, excusé
Mr Roland Guyet, président du CoDep du Maine-et-Loire, excusé
Monsieur Louis-Marie Paulin, Président du CoDep du Cher, excusé.
Monsieur Philippe Ragache, Président du CoDep de L'Eure et Loir, excusé.
Monsieur le directeur Accueil Vélo-Rando à Tours.
Monsieur le directeur du collectif cycliste 37.
Madame Sandra Bancel, Tours Métropole Val-de-Loire,
Monsieur le président des médaillés jeunesse et sports
Monsieur Guérineau, Président handisport.
Mr le directeur de l'agence Départemental du tourisme, excusé.
Mr Blanchard de la ligue contre le cancer
Mr Francis Brionnaud, ancien président, excusé
Le quorum est atteint et conformément aux statuts, Didier Demeulant déclare l'assemblée générale 2018 ouverte.

1. **Rapport moral** par le président, Didier Demeulant.
2. **Rapport d'activité** par le secrétaire, Joseph Poirier.
3. **Rapport financier** par le trésorier, Jean-François Froger.
4. **Rapport des vérificateurs aux comptes.** Christine Poirier.
5. **Rapport des présidents de commissions**
 - a. Accueil-Familles-jeune set critérium par Jean-Pierre Le Bras
 - b. Calendrier par Marie-José Duboel
 - c. Communication par Joseph Poirier en l'absence de Jean-Marc Jasnin.
 - d. Féminines par Marie-José Duboël en l'absence de Valérie Foucher
 - e. Formation par Joseph Poirier.
 - f. Manifestations par Marie-Claude Bourguignon.
 - g. Sécurité-santé par Jean-Pierre Le Bras.
 - h. Tour d'Indre-et-Loire par Christian Jean-François Froger.
 - i. Tourisme par Jean-Pierre Le Bras
 - j. VTT par Sébastien Trémillon.
6. Réponse aux questions écrites. Aucune question écrite
7. Rappel des modalités de vote par Joseph Poirier.
8. Candidat au poste de senseurs au compte :
 - Philippe ACCART « Ballan »
 - Christian TAILLEBOURG « La Ville-aux-Dames »
9. Candidat pour rentrer au comité :
 - Sébastien TREMILLON « ARC Amboise »
10. Interruption de séance : Pause et vote.
11. **Récompenses Fédérales**
 - a. **Mérite du cyclotourisme**
 - a. Philippe Beaugillet – « AS Luynes »
 - b. Jean-Luc Lefort – « UC Veigné ».
 - c. Jean-Pierre Le Bras – « UC Touraine »
 - d. Annie Lorillou – « AS Luynes »

- e. Jean-Claude Plaud – « AS Luynes »
- f. Isabelle Robin – « BC Richelieu »
- g. Jean-Michel Sainson – « UC Veigné »

b. Brevet à travers les parcs :

- h. Christian Taillebourg

12. Récompenses Départementales :

a. **Challenge départemental route et VTT** remis par Didier Demeulant et Marie Claude Bourguignon

- Challenge route : 1^{er} CR Perrussonnais
2^e UC Veigné
3^e UC Touraine
- Challenge VTT : 1^{er} Veretz VTT
2^e Avanturaïd
3^e Cerelles

b. **Challenge Juliette et Lucien Lareynie** remis par Marie Claude Bourguignon

- 1^{er} La Membrolle
- 2^e UC Touraine
- 3^e Monnaie

c. **Concours photos** remis par Marie-Claude Bourguignon.

- 1^{er} Joël Lamy « U.C. Touraine »

13. Récompenses Départementales pour leurs exemplarités :

- a. Club de Descartes « pour une action santé »
- b. Club Avanturaïd « pour la progression des licenciés »
- c. Annie PROUST « Cyclos Descartes »
- d. Jean-Pierre BUREAU « A.R.C. Amboise »
- e. Jean-Pierre MARY « U.C. Touraine »
- f. Bernard JOULIN « La Ville-aux-Dames »
- g. Claude GABELLE « La Ville-aux-Dames »
- h. Jacques MAURICE « A.R.C. Amboise »

14. Résultat des votes

- a. Nombre de clubs présents : 27 sur 32 représentant 99 voix sur 107
- b. Rapport moral : 80 voix; 6 contres; 1 blanc
- c. Rapport d'activité : 86 voix; 1 blanc
- d. Rapport financier : 86 voix; 1 blanc

Les 3 rapports sont adoptés. Le budget prévisionnel est seulement présenté à l'assemblée.

- e. **Senseurs aux comptes**
88 voix exprimées
- Philippe ACCART « 85 voix; 3 blancs »
 - Christian TAILLEBOURG « 85 voix; 3 blancs »
- f. **Candidat au comité**
- Sébastien TREMILLON ; Unanimité

Intervention du représentant du CDOS : Jean-Marie Rameau

Intervention du représentant du CoReg du Centre : Daniel Prieur.

15. **Intervention du représentant du CoReg du Centre : Daniel Prieur.**


16. **Clôture de l'assemblée générale par Didier Demeulant**

Le président



Didier Demeulant

Le secrétaire



Joseph Poirier

Rapport moral 2018

Didier Demeulant, président

Nous arrivons au mi-mandat et nous constatons avec étonnement l'évolution du monde qui nous entoure, En effet les restrictions budgétaires et la politique appliquée à notre monde sportif nous laissent dans un état d'inquiétude sur la pérennité de nos institutions fédérales et sportives. Nos demandes de subventions et notre financement proviennent de la ristourne FFCT qui est proportionnelle au nombre de licenciés, du Conseil Départemental et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui gère jusqu'alors l'attribution du Fonds National du Sport (issu des recettes de la loterie nationale) avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Cette année la part des subventions s'est retrouvée globalement réduite d'un tiers, dont une forte diminution des fonds du Centre National pour le Développement du Sport. Nous remercions le CDOS car nous aurions pu ne rien recevoir sans leur soutien de notre dossier.

Les critères d'attribution concernent le développement du sport en zones rurales, la formation, la communication, la réduction des inégalités sociales comme le développement de l'accueil des féminines et des personnes handicapées.

Aussi le CNDS est particulièrement alloué aux associations qui s'engagent dans la voie du sport-santé et déjà nous savons qu'il ne sera probablement attribué qu'au niveau régional l'année prochaine. Il faudra donc passer par l'intermédiaire du Comité Régional Centre Val-de-Loire pour avoir une chance d'en bénéficier.

L'argumentation de l'Etat est d'indiquer que le sport d'une manière générale n'est pas vendu assez cher aux licenciés et membres de clubs. C'est oublier que notre activité est pratiquée essentiellement par des retraités dont elle entretient la socialisation et le maintien en bonne forme de santé, et nous sommes complètement dans une logique de développement durable, la pratique du vélo étant en permanence présentée comme une solution contre la pollution.

Alors dans ce contexte il nous faut pour maintenir nos activités considérer d'autres sources de financement. Nous avons quelques pistes, comme le tout nouveau fonds créé à partir de la réserve parlementaire dont les attributions concernent la formation. Nous sollicitons aussi la Métropole qui regroupe un quart de nos effectifs départementaux. Nous avons aussi partagé avec le CoDep 41 les charges de la formation animateur ainsi que d'une réunion sécurité.

Nous comblons heureusement une part du manque de financement avec l'excédent de recette que nous procure le séjour organisé cette année à Vendôme. Il en sera probablement de même avec les séjours 2019. En effet, Joseph Poirier ne vous propose pas moins de trois séjours FFCT : à nouveau Vendôme, et deux périple Tours-St Jacques de Compostelle que nous mettrons sous tutelle financière de la Fédération en raison de l'importance du budget. S'ajoutera aussi le Tour d'Indre et Loire. Quant au séjour des féminines, nous restons dans une logique de soutien financier pour en encourager les participations.

Nos effectifs restent plutôt stables, cela grâce à la création de deux nouveaux clubs : Veretz VTT et St-Avertin Sports Cyclotourisme, Nous leur souhaitons la bienvenue !
Par contre nous avons le regret de constater que le club du Petit Fourneau ne s'est pas ré-affilié.

Alors il paraît plus important que jamais de valoriser au mieux notre licence. L'ajout de partenaires commerciaux de notre département à ceux du club avantage fédéral est un moyen d'amortir sa licence. Nous préparons actuellement une convention avec le comité de la randonnée pédestre pour obtenir des accords de remises pour l'ensemble des licenciés des deux activités.

La valorisation de la licence, c'est aussi le respect de l'écart de tarif aux manifestations (au moins deux euros) entre licenciés et non licenciés à la FFCT. Nous avons vu des clubs souhaiter faire un tarif unique à leur manifestation, notamment en VTT, en cédant à l'incompréhension de pratiquants licenciés dans d'autres fédérations. Ce n'est pas ainsi que l'on favorisera la prise de licence FFCT. Les licenciés ont droits à cet avantage car en s'affiliant, leur cotisation sert à l'édition du calendrier, à la fourniture de flèches papier pour le balisage des challenges départementaux, à la formation des dirigeants et cadres dans les clubs, à la négociation de leur contrat d'assurance pour la couverture d'une manifestation dont le coût reste modeste, à l'entretien du site internet qui nous sert de support à la lettre d'information mensuelle.

Et j'entends aussi les observations sur le peu de licenciés qui fréquentent les organisations VTT. Alors c'est un fait, le pratiquant VTT est souvent hors structure. A nous de le convaincre de nous rejoindre en découvrant nos valeurs. Nous avons fait l'acquisition d'un barnum pour nous donner les moyens de présenter les clubs et les pratiques. Nous espérons que chaque organisateur profitera de ce matériel pour informer de l'attractivité de son club et de l'intérêt de la licence. Cette année nous avons relancé la commission VTT dont l'essentiel des membres pratiquent le VTT. Cela ne va pas sans dire ! Il s'agit de lancer une synergie autour de projets communs aux clubs vététistes, car le VTT est bien l'activité en vogue auprès des plus jeunes et nous avons à tenir compte de cette population pour espérer rajeunir et développer notre effectif.

Hélas il n'y a pas que les randonnées VTT qui manquent de participants licenciés. Est-ce un fait du vieillissement de notre population ? Il est anormal que des randonnées du Challenge Départemental, dont la date bloquée ne permet pas de concurrence, se retrouvent peu fréquentées. Vous en aurez le détail dans le rapport de la commission Manifestation que vous présentera Marie Claude Bourguignon. Je demande aux présidents de clubs d'être attentifs à leur calendrier. Certains vont organiser une sortie propre à leur club alors qu'un club voisin propose une randonnée déclarée sur le calendrier départemental. D'autres vont faire la promotion de manifestations non fédérales à leurs adhérents alors que le même jour il y a une randonnée du Challenge Régional. Soyez attentifs aux clubs qui font le déplacement à vos organisations ; ils apprécient qu'on en fasse de même quand viennent leur tour. N'oublions pas la convivialité et l'amitié dans nos randonnées. Elles sont le fruit d'un travail bénévole, et gardons-nous de nous comporter en clients mais résolument en amis.

Cependant les habitudes évoluent et nous constatons avec regret la perte d'intérêt aux cyclo-découvertes le dimanche après-midi. Il devient désormais ridicule de maintenir une remise de récompense à un horaire auquel plus personne n'assiste. Nous aurons certainement à assouplir nos cahiers des charges pour tenir compte de cette réalité.

Attention ! Dans son rapport pour la commission Santé-Sécurité, Jean-Pierre Le Bras vous relatera une augmentation des déclarations d'accidents. La sécurité restant notre première priorité, nous avons cette année eu deux rendez-vous : un pour la sécurité que nous avons partagé avec le CoDep 41 et l'autre pour la santé avec une intervention du Docteur Prieur du CoReg. La réduction de la limitation de vitesse à 80km/h sur route hors agglomération est un facteur sécurisant pour notre activité mais dans leur souci de réduire la vitesse des automobilistes, les pouvoirs publics modifient les infrastructures routières avec des aménagements pouvant être parfois accidentogènes pour les cyclistes, quand ce n'est pas un manque de crédit qui provoque un défaut d'entretien de la voirie. Nous avons le projet sur le prochain exercice de vous solliciter pour déclarer les anomalies et défauts des routes de notre département.

Le Tourisme est l'un de nos points forts, nous ne manquons pas de curiosités à visiter dans notre département. Nous vous rappelons que nous avons signé l'an passé une convention qui permet l'usage et le dépôt de circuits sur « veloenfance ». Cet outil est désormais le vôtre. Aussi nous déposons de la documentation à la structure Accueil Rando Vélo de la métropole pour que les touristes de passage puissent prendre connaissance de notre calendrier, voire découvrir un club.

La Jeunesse est notre point faible. Peu de licenciés mineurs et cela en raison de l'absence de structure d'accueil pour les jeunes. Et nous avons préféré annuler notre sortie des familles de juillet à Loches car nous n'étions pas prêts. Cela montre le manque de cadres dans nos clubs. Pour s'occuper de jeunes, à part le président du club, il faut au moins un encadrant initiateur fédéral accompagné d'un autre adulte. Cela exige de suivre une formation fédérale. Il y en aura une d'organisée dans notre CoReg. Aussi nous rappelons l'objectif : qu'il y ait au moins un animateur formé dans chaque club. Nous ne l'avons pas encore atteint. Cette formation est idéale pour bien recevoir et encadrer les novices. Nous en avons la confirmation lors de la conférence sur l'accueil dans les clubs par François Pretot de la commission fédérale Jeunesse et membre de la commission régionale Sports pour Tous, que nous avons eu plaisir de recevoir le 7 avril.

Les féminines ont été bien actives cette année avec une randonnée spécifique en juin vers la Brenne, Certaines ont participé au voyage régional vers La Rochelle, et vous trouverez dans leur rapport de commission leur implication dans des actions au profit de la lutte contre le cancer. Nous les encourageons à poursuivre leurs activités qui démontrent à chaque fois leur compétence d'organisatrices. Mais soyons clair ! Il s'agit pour elles d'une forme d'émancipation afin d'être mieux reconnues par les hommes. Nous ne souhaitons évidemment pas aboutir à une forme constante de pratique séparée du cyclotourisme et les dames ont réellement toute leur place dans les bureaux de nos structures.

La commission Tour d'Indre-et-Loire fait cette année ses premiers pas sans Christian Videau. Jean-François Froger vous en parlera plus en détail dans son rapport de commission. Là aussi les restrictions budgétaires nous ont amené à des choix quant au lieu de départ à Chinon. Mais chacun peut se rassurer sur la pérennité de cette manifestation qui fait l'orgueil de notre comité.

Vous avez certainement remarqué que notre fédération a modifié son identité visuelle avec le logo FFVelo. Celui-ci a fait déjà couler beaucoup d'encre et soulevé des polémiques. Cette marque déposée est surtout destinée à se faire reconnaître du grand public. Elle est accompagnée du slogan « A vélo tout est plus beau », montrant ainsi la dimension tourisme. Il est aussi recommandé de faire apparaître « Fédération Française de Cyclotourisme » avec le logo.

Ce n'est pas le logo qui fait la qualité d'un randonneur. Nous en mettrons quelques-uns à l'honneur en fin d'Assemblée Générale pour marquer le quarantième anniversaire de notre comité

Pour finir, nous trouvons dommage qu'il n'y ait pas plus de candidats pour étoffer le comité. Jean-Pierre Le Bras a pris la décision de cesser son mandat à dater de ce jour. Je le remercie chaleureusement de son temps passé au service du Comité.

Un Comité Départemental est une émanation des Clubs. Il ne nous paraît pas normal que des clubs aux effectifs importants n'y soient pas représentés. Nous pouvons aussi recevoir des bonnes volontés dans les commissions, comme nous avons eu la satisfaction de voir se constituer la commission VTT. Alors n'ayez pas peur et venez nous rejoindre.

Rapport d'activité 2018

Bonjour à toutes et à tous.

Pour la deuxième année, je vous présente le rapport d'activité du CoDep.

Dirigeants :

Octobre 2016 a été la fin de l'olympiade pour un bon nombre de dirigeants qui n'ont pas souhaité se représenter. Le nouveau comité élu n'a réuni que 9 membres, nous déplorons deux démissions, il reste 9 places vacantes au sein de votre comité. Votre comité doit être représentatif des clubs le constituant. Il n'est pas normal que si peu de club propose des candidats pour les représenter. Vous avez toujours la possibilité de venir nous rejoindre dans les commissions, c'est vraiment très important que l'on se renforce.

Effectifs :

Cette année les effectifs sont en baisse de (-28). Au 30 septembre, nous avons 1216 licenciés répartis ainsi : 886 hommes et 212 femmes. Les femmes représentent 19.36 % des licenciés. Nous sommes confiants. Un nouveau club SAS Cyclotourisme de Saint-Avertin vient d'être créé et va permettre de diminuer la baisse des effectifs.

Concernant la progression, 10 clubs sont en augmentation. La palme revient au club d'Avoine + 46,67 % suivi de près par le club Aventuraid avec + 42,11%. A l'inverse, 21 clubs sont en diminution avec deux clubs dépassant les 50 % de perte d'effectifs.

Nous déplorons la perte du club du Petit Fourneau de Joué-lès-Tours et nous sommes heureux de la création du nouveau club à Saint-Avertin.

Le nombre des membres individuels est en progression + 31 %.

Qu'en est-il des jeunes de moins de 18 ans ? 22 jeunes sont répartis dans 5 clubs en 2018. Le record appartient au club de la Ville-aux-Dames qui compte à présent 12 jeunes suivis de Descartes avec 6 jeunes. La moyenne d'âge est de 61 ans. Et un club totalise une moyenne supérieure à 70 ans.

Réunions :

Cette année, le comité dans son ensemble s'est réuni 10 fois (une réunion chaque mois sauf au mois de mai et août).

Le comité a invité les clubs à six réunions :

- La demi-journée infos le 6 janvier : 54 personnes présentes.
- Le 3 février à Faverolles (41) conférence sécurité : 24 participants de l'Indre-et-Loire.
- Le 17 février réunion des clubs organisateurs d'une manifestation : 28 personnes présentes.
- Le 7 avril réunion « Accueil dans les clubs » animé par François Pretot a réuni 18 participants représentant 12 clubs.
- Le 21 avril réunion santé : 24 personnes représentant 16 clubs sur 31.
- La dernière réunion consacrée au calendrier le 15 juin : 17 personnes représentant 12 clubs, 3 clubs étaient excusés. Les clubs n'ayant pas de randonnée à leur calendrier n'étaient pas concernés.

Nous assistons aux assemblées générales des clubs qui nous invitent. Lors de ces assemblées, nous nous efforçons de répondre à leurs questions et leurs interrogations. Nous avons donc été présents à 14 d'entre elles.

Des membres du comité sont également présents à une dizaine de réunions. (Les offices de tourisme, la CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires), le CDOS (Comité départemental olympique et sportif), l'Agence départementale du Tourisme, etc.

Commissions :

Le comité départemental compte neuf commissions. Les présidents de chacune d'elles vont présenter en détail de leur activité 2018. Cependant, je vais en dire quelques mots

Accueil famille-jeunes-critérium :

Aucun candidat pour le critérium du jeune cylo qui s'est déroulé à Orchaize.
La balade des familles, prévu fin juillet à Loches, a dû être annulée.

Calendrier :

Cette année, une cinquantaine de manifestations ont dû trouver une date, répartie entre randonnées route, randonnées VTT, concentrations et brevets.

Tourisme :

Un séjour FFCT à Vendôme a été organisé et a remporté un vif succès auprès des 30 participants.

Sécurité-santé :

Les deux réunions, sécurité de février et santé d'avril, ont réunies 48 participants. Le nombre d'accidents est en forte progression 29 déclarations au lieu de 17 l'an dernier.

Formation :

59 stagiaires ont été formés dans les 7 stages organisés cette année : GPS, Fléchage, PSGI, mécanique niveaux 1 et 2, animateur club stage.
Le nombre de cadres est désormais de 61 (+2).

Communication :

La lettre infos est transmise chaque mois aux 1250 cyclos, partenaires, et personnes inscrites dont nous possédons l'adresse courriel.

Cyclotourisme, la revue de la FFCT est envoyée aux 187 abonnés. Nous renouvelons notre participation de 9 € et nous incitons les clubs à faire de même pour offrir la gratuité de la revue la première année aux nouveaux licenciés.

Cyclo 37, la revue annuelle du CoDep n'a pas été reconduite sous la forme papier. Nous mettons les informations données par les clubs sur le site internet.

Le site Internet très consulté, est en augmentation de fréquentation journalière. C'est plus de 4000 connections mois. C'est pourquoi, je vous invite à nous transmettre vos informations sur l'activité de votre club et sur vos manifestations. Une rubrique est destiné au récit de vos voyages, diagonale etc.. N'hésitez pas à nous transmettre les récits.

Féminines :

Une commission qui marche fort, 3 manifestations étaient proposées cette année aux femmes :

- Le 16 juin « sortie en Brenne »
- Du 11 au 14 septembre « VI la Rochelle » 35 participantes de l'Indre-et-Loire. Organisation CoReg
- Le 17 août participation à « Dragon-Boat » à Tours
- 13 octobre à Azay-le-Rideau « octobre Rose » au profit de la Ligue contre le cancer.

Tour d'Indre et Loire :

L'édition 2019 est en préparation.

Manifestations :

Voici quelques chiffres en vrac sur les diverses manifestations organisées en Indre-et-Loire :

- 13 randonnées route dont 9 comptants pour le challenge départemental ;
- La concentration à Candes Saint-Martin,
- 13 brevets dont 5 comptants pour le challenge départemental route ;
- 13 randonnées VTT dont 4 comptants pour le challenge départemental VTT.
- 113 participants aux concentrations de printemps début mars.
- 133 homologations de cartes pour le challenge de « la concentration Juliette et Lucien Lareynie »

En dehors de ces manifestations organisées dans le département, voici quelques chiffres de la Touraine à d'autres manifestations.

314 participants pour l'ensemble des 6 challenges régionaux, en forte diminution.

189 licenciés d'Indre-et-Loire représentant 22 clubs et 17 membres individuels ont participé à la semaine fédérale d'Epinal. Plus d'une centaine d'entre vous étaient présent au pot du CoDep.

Des tourangeaux ont participé à la semaine Européenne en Pologne, nous n'avons pas le chiffre.

Commission VTT :

Souhaitant vivement développer le VTT une commission a été créé au sein du comité d'Indre-et-Loire, Cette future commission a pour but :

- Fédérer les clubs VTT existant non affiliés
- La création de club VTT en Indre-et-Loire.
- Se faire un fichier de VTT qui ne sont pas licenciés.
- Rechercher une solution pour proposer les inscriptions en ligne avec pré-paiement.
- Faire des parcours VTT et les mettre dans le site vélo en France.

Depuis plus d'un an nous nous efforçons de mettre en place un partenariat pour valoriser les licences en obtenant des remises auprès des commerçants. Faites-le savoir à vos licenciés.

Si vous connaissez des commerçants ou des artisans travaillant avec des comités d'entreprises, faites nous le savoir afin que nous puissions les contacter et étoffer notre offre.

Merci de votre attention.

Joseph POIRIER.

Rapport financier 2017-2018

Jean-François FROGER

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2018

ACTIF			PASSIF	
Disponibilités :			Fonds de réserve	27 776,38 €
	Livret A	16 229,51 €		
	Banque Postale	9 380,11 €		
Avances et acomptes		3 227,10 €	Résultat de l'exercice	1 060,34 €
TOTAL ACTIF		28 836,72 €	TOTAL PASSIF	
			28 836,72 €	

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 22332,00 € et se décomposent ainsi : 1961 h

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2017-2018

CHARGES		2017-2018	PRODUITS		2017-2018
601	Achats stockés	487,00 €	701	Ventes de marchandises	310,56 €
606	Achats non stockés de matières / fournitures	841,82 €	706	Prestations de services	13 255,00 €
607	Achats de marchandises	339,38 €	708	Produits des activités annexes	715,00 €
614	Charges locatives	1 029,46 €	742	Conseil Départemental	2 130,00 €
616	Assurances	114,00 €	746	Fédération, Groupement	3 635,26 €
618	Documentation	931,11 €	747	Etat Ministère	- €
623	Publicité, publications, relation publiques	72,00 €	748	Autres	- €
625	Déplacements, missions et réceptions	1 161,30 €	767	Intérêts bancaires	120,74 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	185,92 €			
627	Frais bancaires	152,70 €			
658	Charges diverses de gestion courante	160,18 €			
678	Autres charges exceptionnelles	13 631,35€			
	Résultat (Bénéfice)	1060,34 €		Résultat (Déficit)	
	TOTAL DES CHARGES	20 166,56€		TOTAL DES PRODUITS	20 166,56 €
860	Secours en nature		870	Bénévolat	22 332,00 €
861	Mise à disposition gratuite de biens		871	Prestations en nature	
864	Personnel bénévole	23 979,30€	875	Dons en nature	1 647,30 €
	TOTAL DES CHARGES	44 145,86€		TOTAL DES PRODUITS	44 145,86 €

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES			PRODUITS		
601	Achats stockés	780,00 €	701	Ventes de marchandises	300,00 €
606	Achats non stockés de matières / fournitures	700,00 €	706	Prestations de services Produits des activités annexes	40 000,00 €
607	Achats de marchandises	500,00 €	708	annexes	800,00 €
614	Charges locatives	1 200,00 €	742	Conseil Départemental	2 000,00 €
616	Assurances	150,00 €	746	Fédération, Groupement	3 600,00 €
618	Documentation	1 500,00 €	747	Etat Ministère	600,00 €
623	Publicité, publications, relation publiques	3 000,00 €	748	Autres	- €
625	Déplacements, missions et réceptions	2 000,00 €	767	Intérêts bancaires	120,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	190,00 €			
627	Frais bancaires	150,00 €			
658	Charges diverses de gestion courante	250,00 €			
678	Autres charges exceptionnelles	37 000,00 €			
TOTAL DES CHARGES		47 420,00 €	TOTAL DES PRODUITS		47 420,00 €

Rapport de la commission accueil-familles-jeunes

Jean-Pierre LE BRAS

La commission comprenait cette année notre président Didier Demeulant, notre trésorier Jean-françois Froger et moi.

Cette année 2018 a été marquée, pour le comité départemental, par un triple constat de régression, sur les trois plans de l'accueil, de la sortie des familles et de la participation des jeunes cyclos aux manifestations qui les concernaient.

L'accueil tout d'abord. Parmi les quelques clubs qui avaient jusqu'ici mis en place une convention de pré-accueil, certains ont abandonné cette pratique, tout en continuant toutefois de participer aux journées des associations, espérant ainsi par cette seule action accroître le nombre de leurs adhérents.

La sortie des familles était cette année prévue sur le territoire de Loches. Les contacts ont été pris avec le club et l'office de tourisme de la ville, mais au dernier moment le Codep s'est retrouvé seul pour faire face à l'organisation de cette journée, ce qui a conduit à l'annulation de cette manifestation.

En ce qui concerne les challenges des jeunes cyclos, la faible participation de nos jeunes cyclos lors des années précédentes avait conduit le Codep 37 à se rapprocher du Codep 41 pour l'accueil et l'organisation du challenge du jeune cyclo ainsi que du challenge départemental d'éducation routière. Hélas, en cette année 2018, aucun participant ne s'est manifesté, ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux épreuves. Le Codep 37 n'a donc pas été représenté cette année aux challenges des jeunes.

Rapport de la commission calendrier

Marie-Jo DUBOËL

Bonjour à tous,

La commission calendrier est constituée de 3 membres :
Marie-Claude Bourguignon, Joseph Poirier et moi-même.

Ah le calendrier des manifestations !!!!

Aujourd'hui nous allons parler chiffres et du bilan 2018 :

Il y a dans l'année 52 samedis et 52 dimanches. Jusqu'ici tout va bien et là il a fallu intégrer :

- 6 challenges du Centre (1 par département)
- 19 randonnées route
- 13 randonnées spécifiques VTT
- 13 brevets randonneur, Audax...

En sachant que juillet, août, novembre et décembre ne sont pas propices aux organisations de manifestations, il est parfois difficile de trouver une date pour tous les clubs voulant organiser une manifestation.

Mais enfin, avec de la patience, de la négociation, une réunion mi-juin pour essayer de mettre tout le monde d'accord, nous y arrivons tant bien que mal.

Dans la mesure du possible j'essaie toujours de trouver une solution avec la commission ou en réunion mensuelle du CoDep et avec les clubs bien sûr.

Vous le savez je suis disponible au téléphone ou par mail, pour les arbitrages entre clubs et avec un peu de négociation cela finit toujours par s'arranger.

Et comme je le disais déjà l'an dernier, voyons plutôt le verre à moitié plein et non à moitié vide.

Je vous rappelle le fonctionnement :

- Les dates des challenges régionaux sont bloquées et protégées, j'ai déjà communiqué les dates à tous les clubs pour qu'ils puissent s'organiser pour les réservations de salles.
- Dans la mesure du possible aucune manifestation identique est organisée le même jour.
- Comme chaque année un calendrier papier sera distribué lors de la ½ journée infos de début d'année et il est aussi sur le site internet du CoDep.

Je vous invite vivement à consulter le site qui foisonne de renseignements.

Je vous remercie

Rapport de la commission communication

Jean-Marc JASNIN.

La communication aujourd'hui au CoDep c'est :

- le site internet : incontournable avec plus de 110 visites par jour avec des pics de fréquentation lors de la diffusion de la lettre d'information. Cet outil doit rester dynamique et attractif.
- La lettre d'information : comme je viens de le mentionner, paraît chaque mois depuis 2009. Elle est diffusée actuellement à plus de 1233 adresses mails.
- La revue annuelle « cyclo37 » sous forme de brochure a été abandonnée. Vos articles concernant votre club seront sur le site internet comme les années précédentes. Je vous invite à nous transmettre vos informations.
- La revue Cyclotourisme de la FFCT.
Actuellement, 189 abonnés sur le département (16 % des licenciés), en baisse d'année en année. La participation de 9 euros prise en charge par le CoDep sera reconduite en 2019 pour la prise d'une première licence.

La presse locale est aussi un élément de notre communication. Régulièrement les clubs communiquent avec le correspondant local pour mettre en valeur les actions de leur club. Il y a des clubs qui savent très bien s'en servir, évidemment cela demande un peu de temps. Les articles de presse concernant le cyclotourisme dans l'Indre-et-Loire sont mis sur le site internet et une alerte est envoyée aux clubs. (aux clubs de transmettre l'information à leurs adhérents).

Logo pour vos affiches : Vous avez la possibilité de télécharger les différents logos pour vos affiches sur l'onglet téléchargement du site internet. Nous rencontrons encore des affiches avec des anciens logos.

Facebook : une page Facebook a été créée. Vous pouvez la consulter sur
<https://www.facebook.com/ffct37>

Rapport de la commission féminines

Valérie FOUCHER

La commission féminine a pour mission de proposer des randonnées à vélo pour les femmes, mais répond également à des sollicitations pour des actions de solidarité pour des problèmes liés à la santé des femmes auxquelles tous les cyclos sont invités. Elle se réunit 3 ou 4 fois dans l'année, et une reconnaissance des parcours proposés lors des randonnées est organisée, ce qui permet aux membres de mieux se connaître et de renforcer les liens d'amitié.

Il n'est pas facile de se frayer un chemin dans le calendrier déjà très chargé du cyclotourisme en Indre-et-Loire, c'est pourquoi en 2018 la commission féminines a proposé aux femmes une randonnée sur une seule journée.

La Brenne était au programme ce 16 juin et 28 femmes y ont participé. Elles ont parcouru 128 km le long de la Claise, de la Creuse et à travers la Brenne par une journée estivale et une très bonne ambiance.

La commission a répondu à l'appel de la Ligue contre le cancer pour aller accueillir les "Dragon ladies", ces femmes toutes atteintes d'un cancer du sein qui descendaient la Loire à la rame de Blois à Nantes. Une dizaine de cyclotouristes les ont retrouvées lors de leur passage à Tours le 17 août dernier.

Du 11 au 14 septembre, 31 femmes licenciées en Indre-et-Loire se sont rendues à La Rochelle pour participer au rassemblement féminin organisé par le Comité Régional Centre Val de Loire.

Les vamps tourangelles étaient du voyage et ont assuré l'animation !

5 personnes s'y sont rendues hors organisation et ont rejoint le groupe des 120 femmes de la région pour le pique-nique.

Au moins 120 cyclos ont participé à la journée rose pour la promotion du dépistage du cancer du sein organisée à Azay-le-Rideau le 13 octobre dernier. Les dons collectés au stand du Codep (486€) seront entièrement offerts à la Ligue contre le Cancer.

Les 29 et 30 juin 2019, les tourangelles pourront participer à la randonnée " Au pays de George Sand" au cours de laquelle les femmes du Loir-et-Cher devraient se joindre à nous pour rouler ensemble quelques kilomètres et partager un repas.

Ce projet, même s'il est bien avancé, est encore en cours de mise au point et sera prêt en mars 2019.

Merci de votre attention,

Rapport de la commission formation

Joseph POIRIER

Bilan 2018

La commission formation est composée de 5 membres : André Floch, Pierre Favereau, Jean-François Froger, Joseph Poirier et Christian Raineau.

La commission vous a proposé 8 stages. Nous avons dû annuler le stage GPS confirmé suite à la défection du formateur. Cinq stages se sont déroulés à la maison des sports. Le stage animateur club s'est déroulé à Amboise en partenariat avec le CoDep 41 comme l'année dernière. Au total 62 stagiaires pour un total de 12 clubs.

Les 3 mars et le 17 mars le stage Animateur-club s'est déroulé à Ethic-Etap à Amboise : Cette année le stage animateur d'Amboise s'est déroulé comme en 2017 avec la participation du CoDep du Loir-et-Cher.

3 participants de l'Indre-et-Loire dont deux présidents de club étaient présents. Ils ont découvert lors de ce stage l'histoire de la Fédération, les structures fédérales, le rôle de l'animateur et la difficulté d'encadrer un groupe, la lecture du paysage, la convention de pré-accueil, la bibliothèque des documents sur le site fédéral, etc. Les questions posées ont apporté des réflexions intéressantes et ont permis des débats très enrichissants.

Tous les participants ont beaucoup apprécié le stage. La formule sera maintenue sur deux samedis.

Le 27 janvier et stage GPS initiation au moulin de Veigné

Pour la première année était proposé un stage initiation GPS. Ce stage a rencontré un vif succès, ce sont 25 stagiaires représentant 7 clubs qui ont découvert comment programmer son GPS, télécharger une carte. Faire un parcours sur Garmin Connect (un logiciel en ligne), le télécharger dans son GPS et suivre la trace.

Le 27 janvier, stage mécanique 1^{er} niveau au moulin de Veigné :

8 participants représentant 5 clubs ont appris à réparer une crevaison après avoir démonté et remonté leur roue arrière, la pression de gonflage d'un pneu et l'entretien du vélo. Les participants ont apprécié de pouvoir accéder eux-mêmes à la mécanique et, en repartant, se sont sentis plus sereins pour réparer une crevaison.

Le 10 février, stage consacré au logiciel PSGI (Programme Sécurisé de Gestion des Inscriptions) à la Maison des Sports :

8 participants représentant seulement 3 clubs. Ils ont découvert une présentation du logiciel qui permet aux organisateurs de randonnée d'avoir un fichier à jour des licenciés de la FFCT. La manipulation a permis à chaque participant de se familiariser au logiciel. Matinée appréciée de tous les participants.

Le 10 février, stage fléchage.

Le stage de fléchage qui avait dû être annulé en 2017 a eu lieu cette année avec la participation d'un seul club, celui de Luynes (Challenge du Centre oblige) qui a souhaité former 8 membres du club.

Le 10 mars, stage mécanique 2^e niveau à la Maison des Sports :

11 participants représentant 5 clubs ont participé à des ateliers de mécanique avec, au programme, le dévoilage d'une jante, le changement des câbles, le réglage du dérailleur, le changement des patins et plaquettes de frein. Atelier très apprécié des participants.

Je tiens à remercier François Greteau, Pierre Favereau et Jean-Michel Sainson qui ont assuré la formation mécanique et Christian Raineau pour la gestion de l'intendance.

Pour cette année, **le nombre de cadres dans notre département** est en légère progression avec 61 (+2), soit 7 moniteurs, 11 initiateurs et 43 animateurs-club.

14 clubs sur 31 n'ont encore aucun cadre, ce qui représente 45% des clubs. Malheureusement, ce bilan est le même depuis 2012.

Un souhait est de voir les clubs de La Membrolle, Ligueil, Sainte-Maure, le Gazélec Tours, Véretz, Fondettes, Michelin, Nouzilly, Crotelles, La Riche, Richelieu, Cérelles, Bourgueil et Aventuraid VTT 37, inscrire au moins un animateur pour le stage qui aura lieu début 2019.

Un certain nombre d'animateurs-clubs souhaitent passer le stage initiateur, c'est pourquoi un formulaire de pré-inscription va être envoyé prochainement. Si le nombre de pré-inscrits est suffisant un stage initiateur sera programmé pour 2019.

Le stage GPS Garmin perfectionnement qui a dû être annulé cette année va être remplacé en 2019 par un stage cartographie.

Nous abandonnerons pour 2019 les inscriptions en ligne via le site FFCT espace licencié sauf pour le stage animateur et reviendrons à l'ancienne formule (formulaire papier).

Projets de stages 2019

Stage mécanique 1 er niveau : Le samedi 2 février 2019

Stage mécanique 2^e niveau : le samedi 9 février 2019

PSGI : le samedi 23 février matin à la Maison des Sports.

Flécheur de randonnée route et VTT : le 23 février après midi à la Maison des sports.

GPS : initiation le 9 mars à la Maison des sports

GPS Cartographie le 9 mars à la Maison des sports.

Animateur-club :

1^{re} partie le samedi 12 janvier 2019 sur la journée à la Maison des Sports de Blois.

2^e partie le samedi 26 janvier 2019 sur la journée à la Maison des Sports de Blois.

Dans le CoReg :

Séminaire de la Formation pour les cadres le 20 janvier 2019 à Salbris.

Un certain nombre de clubs souhaitent accueillir des jeunes de moins de 16 ans. Mais il est très difficile d'encadrer ces jeunes sans cadres dans vos structures.

Vous, dirigeants, vous ne pouvez plus diriger un club comme on le faisait il y quinze ans. Vous ne pouvez pas tout savoir par cœur, mais vous ne pouvez pas non plus tout ignorer de ce qu'il convient de faire lorsqu'un problème survient.

Vous devez surtout savoir rechercher où se trouvent certaines informations, documents ou lois dont tout dirigeant de club ou cadre fédéral a besoin pour ses activités. Cela devient une nécessité, pour que nous soyons au fait de toutes les dernières mesures administratives.

Chaque année, il y a des changements. Il faut donc s'informer. Les stages et remises à niveau servent à cela. Grâce à tous les stages de formation que le Comité départemental et le CoReg vous proposent, vous avez la possibilité d'être armés, alors prenez un peu de votre temps, formez-vous et informez-vous. Demandez aux personnes qui ont su sauter le pas comment cela se passe, dans quelle ambiance, avec quels échanges.

Sachez que les clubs qui ont des animateurs, initiateurs et moniteurs ont moins de mal à passer le flambeau de la gestion du club le jour où ils veulent quitter leurs fonctions. Alors n'hésitez pas à vous former et à former vos licenciés.

Rapport de la commission manifestations

Marie-Claude BOURGUIGNON

Rencontre de printemps

2018 était la quatrième année des « rencontres de printemps ». Elles se sont déroulées le dimanche 4 mars, en 6 lieux : Richelieu, Monnaie, Veretz, Loches, Saint Patern, UCT avec 113 participants, contre 112 en 2017. La journée n'a pas eu beaucoup de succès, cette année encore le temps n'était pas de la partie.

Ces rencontres seront reconduites en 2019 et pour cela nous comptons sur de nouveaux clubs pour organiser les points d'accueil.

Challenges Départementaux 2018

En ce qui concerne la récupération des chiffres de participation aux randonnées et brevets, je remercie les clubs qui m'ont fait parvenir les tableaux récapitulatifs assez rapidement, et je vous engage à continuer pour l'année prochaine.

Cette année, 8 randonnées et 5 brevets comptaient pour le challenge départemental.

La participation totale des randonnées s'élève à 762 contre 726 en 2017 et 886 en 2016

Pour l'ensemble des 13 organisations du challenge, la participation est de 973 et se décompose ainsi : 762 participants aux randonnées et 211 aux brevets.

La journée départementale à Amboise a connu une baisse de participants : 145 cyclos et 22 clubs présents en 2018 contre 202 cyclos et le même nombre de clubs présents à Chambray en 2017.

Challenge VTT 2018

Pour 2018, 4 randonnées étaient au programme du challenge, la participation est de 107 participants au total contre 29 en 2017. Belle hausse de la participation des vététistes licenciés.

Tous les clubs n'ont pas de vététistes mais sur les 6 clubs spécifiquement VTT avec 111 licenciés, 1 club n'a aucune participation.

Challenge Juliette et Lucien Lareynie 2018

Nous rappelons que la concentration « Juliette et Lucien Lareynie » consiste à rallier le lieu de départ d'une randonnée comptant pour le challenge départemental, en partant de son club. Les points obtenus par les clubs sont déterminés par le nombre de cartes validées, et par la distance en km à vol d'oiseau de mairie en mairie.

Ce règlement a été modifié cette année. Avant il fallait au moins 3 participants, maintenant toutes les cartes sont validées, ce qui donne une hausse de participation, avec 7 clubs classés et 135 homologations contre 68 en 2017.

En conclusion, nous remercions les clubs de leurs participations et nous les invitons à continuer de mobiliser leurs licenciés afin de participer aux randonnées et brevets tout au long de l'année.

Merci de votre écoute

Rapport de la commission santé-sécurité

Jean-Pierre LE BRAS

La commission santé-sécurité ne comprenait cette année que moi-même.

Sur le plan de la sécurité, l'année 2018 se distingue d'ores et déjà par une nette progression du nombre des accidents déclarés à l'agence toulousaine de notre assureur Allianz. Le nombre déjà élevé d'accidents déclarés en 2017 (22) a en effet été dépassé dès la fin du mois d'août, et nous en sommes aujourd'hui à un nombre total de 28. Il est à noter par ailleurs que 15 de ces accidents déclarés concernent les cyclos de deux clubs seulement (respectivement 7 et 8).

En outre, un total de 20 de ces accidents semblent avoir pour cause une mauvaise appréhension des risques lors d'une sortie en club ou d'une sortie en solo. Revoir peut-être la communication au sein des groupes ??? ou l'adaptation des parcours choisis aux aptitudes du moment de l'ensemble des participants ???

Deux réunions ont été proposées aux clubs en cette année 2018 :

- Une première réunion conjointe avec les deux Codep 37 et 41 a eu lieu à Faverolles (Loir-et-Cher) sur la sécurité. Cette réunion, menée par Denis Vitiel, notre délégué sécurité fédéral, a vu la participation de 22 personnes appartenant à 15 clubs d'Indre-et-Loire.
- La seconde réunion, axée sur les problèmes de santé et menée par le médecin régional Daniel Prieur, a rassemblé 24 personnes en provenance de 16 clubs.

Rapport de la commission tourisme

Jean-Pierre LE BRAS

La commission tourisme comprenait cette année Pierre Favereau, Joseph Poirier et moi-même.

Les travaux de la commission tourisme en cette année 2018 ont été réduits au minimum. Notons toutefois la participation à une réunion d'information de l'Agence départementale du tourisme, et la présence du Codep lors de l'inauguration de la voie verte Chinon – Richelieu.

En revanche, contrairement à 2017, il n'y a eu aucun transfert de parcours vers le site de la FFCT « veloefrance », et le nombre de bonnes adresses n'a augmenté que d'une seule (merci à Alain Plessis).

Cependant, le Codep 37, par l'intermédiaire de son secrétaire Joseph Poirier, a organisé avec succès un séjour cyclo-touristique dans les environs de Vendôme. Nous avons enregistré une très bonne participation à ce séjour, qui devrait être suivi d'autres pour lesquels il semble que les places soient déjà réservées.

Rapport de la commission Tour d'Indre-et-Loire

Jean-François FROGER

Les 14 et 15 septembre 2019, le comité départemental avec l'aide des clubs du département organisera la 17^e édition du Tour d'Indre-et-Loire.

Le départ et l'arrivée se feront à Chinon au gymnase Pierre de Coubertin situé à proximité de l'Espace Rabelais.

Le parcours s'effectuera dans le sens inverse des aiguilles d'une montre en suivant les contours du département et en passant par les points touristiques de ce dernier.

Comme les dernières éditions nous ferons une version plus courte le samedi allant de Chinon à Amboise.

L'hébergement s'effectuera à Amboise à la résidence Villa Bellagio comme en 2015.

Le service des plateaux repas sera effectué le samedi par les cyclos de Descartes et le dimanche par ceux de St Patern-Racan.

Les différents contrôles seront assurés par les Bicyclettes et Cyclos Richelais et les Cyclos Randos Perrussonnais le samedi, les Randonneurs Modéniens et les Cyclos d'Effiat Cinq-Mars-la-Pile le dimanche.

Comme d'habitude notre site internet recevra bientôt les pages du Tour d'Indre-et-Loire où vous pourrez télécharger votre bulletin d'inscription courant janvier 2019.

Puisque je vous parle d'inscription je vous demanderai comme d'habitude de ne pas vous inscrire tardivement puisque nous appliquerons une majoration de 10 € à toute inscription prise après le 1^{er} août. Remplissez parfaitement votre bulletin et n'oubliez pas la photocopie de votre licence. Et surtout ne mettez pas à la corbeille le mail de confirmation de votre engagement, vous faciliterez le travail de la commission.

Nous comptons sur vous pour faire un maximum de publicité pour notre Tour d'Indre-et-Loire et j'en profite pour remercier tous les clubs qui nous ont trouvé des partenaires pour réaliser la plaquette.

Je voudrais remercier par avance tous ceux qui œuvrent à la réussite du prochain Tour d'Indre-et-Loire, les clubs sollicités, sans oublier les membres de la commission qui travaillent énormément.

Voici broché en quelques mots ce que sera la 17^e édition du Tour d'Indre-et-Loire.

Merci de m'avoir écouté.

Rapport de la commission VTT

Sébastien Trémillon

Président de commission : Trémillon Sébastien

7 membres: Chantreau Olivier, Floch André, Michel Franchet, Coulon Daniel, Jaulin Pascal, Gérard Brault, Romby Béatrice.

La commission VTT est née cette année 2018 en cours de saison, durant le mois de mars. Il n'est pas chose facile que de prendre un train en marche, et c'est pourtant le défi que nous relevons... Je remercie pour cela chacun des membres de la commission qui se sont investis ; je remercie le CoDep représenté par ses membres pour son énergie et son soutien.

Cette année écoulée, s'est voulue principalement préparatoire à l'année 2019. Différentes questions se sont posées, des constats devaient être faits, et pour cela nous sommes allés sur le terrain en participant aux manifestations et en allant à votre rencontre....

Merci à vous, clubs organisateurs, de nous avoir accueilli et offert ces manifestations réparties sur le calendrier....

Le VTT au sein du département de l'Indre-et-Loire, c'est :

- 7 clubs spécialisés à la pratique pour environ 120 licenciés, dont :

*1 avec double affiliation FFC : l'Alerte Sportive VTT Fondettes qui est aussi la plus grosse structure avec 40 licenciés,

*1 jeune club affilié en 2018 - le Veretz VTT - avec 13 licenciés (qui a organisé 1 rando et qui est activement représenté au sein de la commission VTT par Olivier et Michel),

*l'ARCA qui réactive sa section VTT qui était en sommeil et compte 3 licenciés à ce jour,

*Adventuraid qui a la meilleure progression en nombre de licenciés cette année avec +42%.

- 19 organisations d'événements, dont :

- Cérelles qui organise 2 manifestations avec un effectif de 15 licenciés,
- Bourgueil qui organise la Pente et Côtes avec 1500 participants environ, 12 licenciés,
- Adventuraid qui organise la Vallée du Lys avec 500 participants, 27 licenciés.

J'encourage chaque club, que je n'oublie pas de remercier individuellement pour les efforts fournis à l'organisation de leurs randonnées.

La fréquentation moyenne des randonnées VTT se situe dans une fourchette de 70 à 110 participants ; sortent du lot quelques organisations qui atteignent des scores de participation vertigineux ... , Nous avons constaté durant cette saison que la participation des licenciés était très basse, de l'ordre de quelques % seulement...

Pour promouvoir le VTT et la Fédération :

La commission VTT a donc émis l'idée de créer un stand publicitaire représenté par un barnum (celui-ci se verra encore amélioré au gré de son utilisation). Il est animé par des acteurs du circuit FFCT pour mettre en avant nos licences et leurs différents avantages. Cette idée fut soutenue et mise en place très rapidement par le CoDep. Cette énergie s'est matérialisée durant le 3^{ème} trimestre 2018 : nous avons pu compter sur la Nuit des Roys partenaire du CoDep et le club Adventuraid affilié FFCT pour inaugurer cette action durant le 2^{ème} week-end de septembre. A elles deux, ces organisations ont attiré quasiment 2100 vététistes sur nos sentiers du département.

(Il était important d'être représenté et principalement visible).

Ce stand pourra aussi servir de représentation durant des événements neutres, comme la fête du vélo, la fête de la nature, des forums, des journées découvertes chez des partenaires revendeurs par exemple.

En parallèle nous avons instauré une tombola (tirage au sort qui aura lieu ce jour) avec une inscription sur notre site internet du CoDep

(Encore une façon de faire connaître notre fédération aux non licenciés),
tombola à laquelle l'enseigne GIANT Store de Chambray-les-Tours a apporté son soutien en nous faisant profiter d'un VTT à faire gagner

Nous pouvons nous réjouir de cette action qui se targue d'un succès ! car à ce jour nous avons 649 inscrits dont 433 non licenciés...

Ces deux actions combinées ont été généreusement accompagnées de votre soutien et se sont vues reconduites sur chacune des manifestations organisées depuis et ce jusqu'à notre challenge organisé ce 7 octobre à Luynes. Et je tiens personnellement à vous en remercier.

La commission VTT s'est aussi engagée, avec l'aide de quelques licenciés des clubs de Luynes, Ste-Maure et Amboise, dans l'animation d'un forum multi-sports organisé par l'enseigne Décathlon, forum destiné à faire découvrir la pratique du vélo. Une journée riche de rencontres à ré-organiser.

La commission VTT tient aussi à appuyer très fortement sur deux points non négligeables dans le but commun de valoriser et mettre en avant nos clubs et nos licences

- *Le premier :* en appuyant sur la formation
Parce qu'il est important d'avoir des encadrants de qualité...

Le VTT est pratiqué de façon beaucoup trop individuelle, beaucoup de pratiquants n'ont aucune connaissance de maniabilité, d'équilibre, de mécanique imprévue...

J'appelle *aux candidatures pour des animateurs, des initiateurs,* afin de pouvoir accueillir les nouveaux licenciés dans de bonnes conditions.

Un calendrier de formation est en cours d'élaboration en partenariat avec le Loir-et-Cher. J'encourage chaque club vététiste à inscrire si possible au moins un représentant par club.

- *Le deuxième :* la sécurité.

Beaucoup de points peuvent, à nous organisateurs, à nous pratiquants assidus et chevronnés, nous paraître anodins et pourtant ... Nous ne sommes pas à l'abri d'oublis, d'inattentions, ou de négligences, voire imaginer que le bon sens est universel ... Hélas non !!

Il n'est jamais inutile de rappeler ces points lors des manifestations.

J'ai pu voir sur des organisations des fléchages aventureux, désordonnés, manquant de signalétiques et de signalisations.

J'appelle aux candidatures pour participer aux stages fléchages organisés.

Pour moi le stage de fléchage est adapté aussi à la pratique du VTT.

J'ai pu voir sur des organisations le manque d'information sur le port du casque obligatoire, j'ai pu voir sur des manifestations ne pas porter le casque sans être interpellé.

Le casque n'est pas obligatoire mais vivement conseillé.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

